

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

RÉPONSE AUX RECOMMANDATIONS DU COMITÉ PERMANENT DES COMPTES PUBLICS

RECOMMANDATION DU PACP ET ÉCHÉANCE	RÉPONSE DU SCC À LA RECOMMANDATION 1
Surveillance dans la collectivité Recommandation 1 En 2019, une demande a été formulée afin que le Service correctionnel du Canada (SCC) présente un rapport au Comité permanent des comptes publics (PACP) de la Chambre des communes qui fait état des progrès accomplis au sujet de la nouvelle approche nationale pluriannuelle de surveillance de la capacité d'hébergement dans la collectivité et de la solution de gestion du logement des délinquants. De plus, un rapport final devrait être présenté. La réponse initiale n'a pas été envoyée en raison de la	Sur le plan opérationnel, le SCC utilise le Système de gestion du logement des délinquants (SGLD) comme dépôt central de tous les services de logement offerts aux délinquants dans les collectivités partout au Canada. Le système automatise la gestion des logements pour délinquants, surveille la demande de places en milieu communautaire et facilite les efforts de planification de la mise en liberté. Le SGLD permet à l'organisme de recueillir efficacement des données significatives sur les logements offerts aux délinquants, comme les taux d'utilisation et d'occupation des places et les profils de clients/délinquants. Le SGLD appuie le SCC dans la réalisation de son mandat de base tout en assurant sa conformité aux exigences législatives. Le SCC devrait obtenir des renseignements exacts en temps réel pouvant être extraits du SGLD pour l'exercice 2022-2023 et par la suite. Ces renseignements appuieront les fonctions de planification des districts. Dans le cadre de son approche nationale pluriannuelle de surveillance de la capacité d'hébergement dans la collectivité, le SCC a élaboré un document d'établissement de rapports trimestriels qui présente un aperçu des mouvements de la population dans tous les districts et des incidences sur les places en milieu communautaire. Depuis le début de la pandémie, les districts ont examiné les renseignements et planifié en conséquence dans le but de renforcer la capacité à l'endroit et au moment requis de concert avec des partenaires et fournisseurs d'établissements résidentiels communautaires actuels ou nouveaux.

dissolution du Parlement pour l'élection de 2019.	
--	--